



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

RÉLEVÉ DES PROPOSITIONS ET AVIS DE LA F3SCT RÉUNION N°01-2023 DU 31 MARS 2023

Participaient à la réunion :

Au titre de Président :

M. Damien ROUSSET – Directeur général délégué Administration

Au titre des représentants du personnel :

Titulaires :

SGEN-CFDT : Mme Sandrine BENITSKI
M. Régis BOBE
Mme Cécile COURIAU

SNTRS-CGT : Mme Christelle DUSSERT
M. Jean-Marie MANGIN

SNCS-FSU : M. Bertrand DUVILLIE
M. Olivier LAHUNA

SNPTES : M. Lionel DESRAYAUX

Suppléants avec voix délibérative :

Mme Brigitte TREILLARD

Mme Frédérique FROUIN MORLON

Suppléants sans voix délibérative :

SGEN-CFDT : Mme Sylvie LACHKAR-COLMERAUER
Mme Sophie GALIER

SNTRS-CGT : Mme Valérie DESSIRIER

SNCS-FSU : Mme Ghislaine GUILLEMAIN

SNPTES : M. Hassan ARHAB

Au d'expert invité pour l'administration :

M. Sylvain BOURGOIN – Directeur des ressources humaines

Au titre de conseiller national de prévention :

M. Etienne PELLETIER

Au d'expert invité :

M. Alain RUSCONI – Médecin du travail

Absences excusées :

Mme Sonya BARBEY – suppléante SGEN-CDFT

M. Denis GREUET – titulaire SGEN-CFDT

Mme Maude LE GALL – suppléante SNCS-FSU

Mme Claudia MULLER GALLINA – titulaire SNTRS-CGT

M. Pierre POQUILLON – inspecteur santé et sécurité au travail de l'IGESR

Mme Agathe ZOUIOUIECH – suppléante SNTRS-CGT

La Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT) de l'Inserm s'est réunie sous la présidence de M. Damien ROUSSET, Directeur-général délégué – Administration, représentant M. Didier SAMUEL, Président-Directeur Général.

Les décisions suivantes ont été prises en séance :

1. Sujet soumis pour approbation :

Désignation du secrétaire et de son adjoint :

Mme Cécile COURIAUD est désignée secrétaire pour une durée de 2 ans

Mme Christelle DUSSERT est désignée secrétaire adjointe pour une durée de 2 ans

✦ **Approuvé :** Pour : 10 voix : SGEN-CFDT / SNTRS-CGT / SNCS-FSU / SNPTEs
Contre : 0 voix.
Abstention : 0 voix.

2. Sujets soumis à l'avis de la F3SCT : néant

3. Propositions effectuées et décisions arrêtées en séance :

- a) Pour la communication, une liste de diffusion sera créée pour les membres de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT). Un nouvel espace de partage des procès-verbaux sera recherché en remplacement du SharePoint devenu inopérant ;
- b) La F3SCT se réunira au minimum 3 fois par an. Les prochaines réunions sont planifiées le 30 mai, le 28 septembre et le 6 décembre 2023 ;
- c) Les procès-verbaux sous forme anonyme seront mis en ligne sur l'intranet de l'Inserm ;
- d) Une réunion de coordination sera organisée avec les secrétaire et secrétaire adjoint de la F3SCT et les secrétaires des F4SCT ;
- e) Un règlement intérieur-type sera proposé pour le fonctionnement des F4SCT de circonscription régionale, reprenant les formulations et propositions faites en séance ;
- f) Un point concernant la gestion de son parc immobilier par l'Inserm et les relations avec les hébergeurs sera proposé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion ;
- g) Les formations des membres de F4SCT seront organisées au niveau régional. Les membres de F3SCT seront invités à participer aux formations organisées par leur circonscription de rattachement ;
- h) La Commission de prévention des risques psychosociaux (CPRPS) et le groupe de travail « Assistant de prévention », issus du CHSCT, sont renouvelés dans leur fonctionnement et associeront des membres de la F3SCT.

Le président de la F3SCT